



# Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

St Laurent Blangy, le 13 janvier 2010

## Communiqué de presse :

Les verdicts des procès pour refus de prélèvement ADN sont tombés. Elisabeth DARRAS a été relaxée par le tribunal d'Arras. Antoine JEAN et Bernard COQUELLE ont été condamnés chacun à 1€ d'amende ferme par le tribunal de Douai.

La relaxe d'Elisabeth est une victoire pour la Confédération Paysanne qui tenait absolument à ce que les actes de ses militants soient considérés au regard d'une actualité passée (2004) et présente (2010) donnant un sens fort à leurs faits, très loin d'une délinquance mercantile.

Cependant, la Confédération Paysanne du Nord-Pas-de-Calais ne peut pas se dire satisfaite de la condamnation, même symbolique de ses militants Antoine JEAN et Bernard COQUELLE.

Car si nous sommes soulagés de voir la condamnation réduite au minimum, nous dénonçons un acharnement des poursuites contre toutes les personnes qui luttent contre les politiques européennes néolibérales successives qui sévissent dans les campagnes depuis plusieurs années. Le parquet a pris décision de faire appel de la relaxe d'Elisabeth DARRAS dès le lendemain du verdict. Concernant Bernard COQUELLE, le jugement en appel (sur injonction du parquet) n'a fait que confirmer la première sanction.

C'est pourquoi, Antoine JEAN ne fera pas appel de sa condamnation et nous espérons que le procureur s'alignera sur la décision des juges. Les militants de la Confédération Paysanne du Nord-Pas-de-Calais ont de nombreux autres combats à mener sur le terrain et ne souhaitent pas s'épuiser devant des tribunaux qui restent sourds à la détresse paysanne.

Nous tenons à signaler que l'évolution de la situation agricole donne tous les jours raison aux militants. Aujourd'hui la grille de prix du lait annoncée pour 2010 est encore plus mauvaise que celle de 2009. Et ce malgré les promesses de hausses !

L'année 2010 s'annonce donc chargée de luttes syndicales afin que les paysans retrouvent une dignité dans leur travail, malgré le mépris des politiques qui s'appliquent quotidiennement.

Antoine JEAN : 06 07 95 68 88  
Bernard COQUELLE : 03 27 91 12 90  
Elisabeth DARRAS : 03 21 22 44 90